

# L'Union européenne à la croisée des chemins

## Déclaration du groupe de l'association

Enjeu profondément politique, social, économique, mais aussi environnemental, l'avenir de l'Union européenne nous concerne tous. L'avis présenté aujourd'hui intervient à quelques jours d'un scrutin important et du renouvellement des dirigeants des institutions européennes dont l'issue aura un impact sur notre avenir de citoyens européens.

Malgré une inscription dans les textes fondamentaux de l'UE, la citoyenneté et la démocratie européennes connaissent aujourd'hui une crise grave. Le désenchantement populaire grandit à l'égard du projet européen. Il constitue un terreau sur lequel les mouvements populistes croissent pour susciter le repli identitaire et attiser les réflexes nationalistes et xénophobes. Face à ce phénomène préoccupant, l'avis a choisi de promouvoir une Europe ouverte, inclusive et participative, ce que nous saluons.

Redonner vie au projet européen, c'est repositionner les citoyens au cœur de l'Europe et donc ne plus les considérer comme des consommateurs mais comme les acteurs d'un destin commun ; c'est aussi parvenir à transformer l'image d'une Europe procédurière. Pour notre groupe, rendre la démocratie européenne opérationnelle impose trois conditions : des citoyens éduqués et informés ; des institutions les impliquant activement ; une société civile solide et indépendante.

Notre groupe déplore le manque de prise en compte des citoyens et l'insuffisance d'information et de sensibilisation quant au rôle des institutions et aux politiques communautaires décidées. Nous insistons donc sur la nécessité d'encourager les médias, notamment le service public, à jouer davantage et constamment leur rôle d'animation de débats de fond sur l'actualité politique européenne. Nous estimons tout aussi indispensable l'éducation civique, formelle comme non-formelle, par une multiplicité d'acteurs et à tous les âges.

Pour autant, l'idée « *d'europanisme* » ne peut pas être simplement encouragée par le haut mais doit être prise en main par les citoyens européens eux-mêmes. Cela passe par le soutien de la société civile dans son effort de rapprochement entre l'UE et ses citoyens. Le Forum civique européen, le Parlement européen des jeunes, l'association Civisme et démocratie et désormais l'Alliance pour l'année européenne des citoyens témoignent de cet engagement majeur du monde associatif.

Il est donc vital de permettre le fonctionnement indépendant et la viabilité de ces organisations, particulièrement en temps de crise. La concrétisation d'un statut de l'association européenne et d'un statut de la fondation européenne serait de nature à favoriser la reconnaissance, la visibilité et la

légitimité des organisations de la société civile. Elle faciliterait leur travail au niveau européen, notamment pour des activités transnationales.

Malgré l'absence de prise en compte de certains amendements déposés par notre groupe, nous avons voté cet avis en félicitant le rapporteur pour l'effort de synthèse réalisé sur un sujet si vaste et sa volonté de s'inscrire dans une vision positive de l'avenir.